



Formation professionnelle supérieure

Cours préparatoires aux Examens professionnels

Cours préparatoires aux Examens professionnels supérieurs

Table des matières

1	Financement par la Confédération.....	3
2	Financement par la CCNT.....	3
3	Cheffe cuisinière / Chef cuisinier avec brevet fédéral.....	4
4	Responsable de la restauration avec brevet fédéral	5
5	Responsable du secteur hôtelier-intendance avec brevet fédéral	6
6	Cuisinière en diététique / Cuisinier en diététique avec brevet fédéral	7
7	Passerelle : Cuisinière en diététique / Cuisinier en diététique avec brevet fédéral .	8
8	Formation raccourcie : Cuisinière / Cuisinier en diététique avec brevet fédéral	9
9	Chef de réception avec brevet fédéral.....	10
10	Cheffe / Chef de cuisine avec diplôme fédéral.....	11
11	Cheffe / Chef de la restauration avec diplôme fédéral	12
12	Cheffe / Chef du secteur hôtelier-intendance avec diplôme fédéral	13
13	Cheffe / Chef de la restauration collective avec diplôme fédéral	14
14	Renseignements et conseils	15
15	Frais de la formation	15
16	Horaires des cours.....	15
17	Repas et logement	15
18	Autres lieux de cours.....	15
19	Annulation.....	15
20	Inscription	15

1 Financement par la Confédération

Depuis janvier 2018, les personnes qui suivent nos cours préparatoires aux examens fédéraux peuvent bénéficier d'un soutien financier en soumettant à la Confédération une demande en conséquence. La Confédération vous rembourse 50% des frais de cours pris en considération. Après avoir participé à l'examen final, vous pouvez soumettre votre demande à la Confédération. Le Conseil fédéral a approuvé ce nouveau régime de financement axé sur la personne le 15 septembre 2017.

Pour que vous puissiez bénéficier de ce soutien, les conditions suivantes doivent être remplies :

- **Vous avez suivi un cours préparatoire à un examen fédéral**
Le cours choisi doit figurer dans la liste des cours préparatoires afin de pouvoir demander les subventions fédérales. Vérifiez ceci avant d'assister aux cours : www.sbf.admin.ch/contributions.
- **Vous avez réglé les frais de cours**
Les factures et les attestations de paiement du prestataire de cours sont établies à votre nom. Important : conservez les factures et les attestations de paiement.
- **Vous avez participé à l'examen fédéral**
Vous ne pouvez faire une demande de financement fédéral qu'après avoir participé à l'examen fédéral. Le résultat de l'examen n'a pas d'incidence sur le droit à une subvention. Important : Conservez la décision d'examen (délivrée par l'organisateur de l'examen).
- **Vous habitez en Suisse**
Vous devez avoir votre domicile fiscal en Suisse au moment de l'examen final.

Vous trouverez de plus amples informations sur le site Internet du Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation SEFRI www.sefri.admin.ch sous « Contributions pour cours préparatoires aux examens fédéraux »

2 Financement par la CCNT

Les collaborateurs, dont les rapports de travail, au moment de leur inscription à un cours préparatoire, sont assujettis à la convention collective nationale de travail pour l'hôtellerie-restauration CCNT, peuvent demander un soutien financier.

Le paiement de cette contribution financière s'effectue durant la formation directement par Hotel & Gastro *formation* Suisse.

La présence aux jours de cours et d'examen est considérée comme jours de travail. L'employeur reçoit une indemnité pour la perte d'heures de travail.

Le financement de la CCNT est réglé par une convention de formation et demande de subvention entre Hotel & Gastro *formation* Suisse, le participant et l'employeur.

Si vous ne remplissez pas les prérequis (point 4) pour le financement fédéral, la CCNT prend en charge la contribution fédérale, sous réserve des autres conditions.

Nous vous conseillons volontiers dans le cadre d'un entretien téléphonique.
Conseils et administration au 021 804 85 34 ou 021 804 85 31

3 Cheffe cuisinière / Chef cuisinier avec brevet fédéral

3.1 Dates des cours préparatoires et des examens

31 jours de cours, en semaine de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

Début de la formation Novembre 2024

Module 1	Connaissances des marchandises et connaissances culinaires
Module 2	Marketing et vente
Module 3	Organisation d'entreprise
Module 4	Gestion des collaborateurs
Module 5	Finances

Examens de modules

Les dates des examens de modules seront indiquées sur le planning des cours.

Examens professionnels

Juin/juillet 2025

Cours préparatoire pratique

Un cours pratique pour la préparation à l'examen professionnel est proposé en supplément de nos cours théoriques. Ces frais complémentaires ne sont pas inclus dans les frais de formation indiqués ci-dessous. Veuillez-vous adresser à Hotel & Gastro Union, Lausanne au 021 616 27 07.

3.2 Tarifs

Frais de cours, inclus matériel	CHF	6'000.00	**
Examens de module	CHF	600.00	
Frais de cours pris en considération	CHF	6'600.00	
Examen professionnel	CHF	1'700.00	env. *
Frais totaux sans subventions	CHF	8'300.00	
év. contributions de la Confédération ¹	- CHF	3'300.00	
év. contributions de la CCNT ²	- CHF	2'640.00	
Tarifs après subvention fédérale sans CCNT¹	CHF	5'000.00	
Tarifs après subvention fédérale avec CCNT²	CHF	660.00	

*Les frais de l'examen professionnel sont pris en charge par la CCNT.

Se référer aux informations quant au financement en page 4.

**Montant facturé en deux fois.

Les frais de repas, de logement, du cours pratique ainsi que les frais de répétition des examens ne sont pas inclus.

3.3 Lieux de cours

GastroVaud, Avenue Général-Guisan 48a, 1009 Pully
Hôtel Ibis Lausanne-Crissier, Chemin de l'Esparcette 4, 1023 Crissier,
En ligne (via Zoom)
Sous réserve de modification

¹ A condition de résider en Suisse et de participer à l'examen professionnel.

² A condition de travailler dans une entreprise obligatoirement soumise à la CCNT au moment de l'inscription. Vous trouverez de plus amples informations sur le site suivant : <http://formation-incluse.ch>

4 Responsable de la restauration avec brevet fédéral

4.1 Dates des cours préparatoires et des examens

31 jours de cours, en semaine de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

Début de la formation Novembre 2024

Module 1	Restauration
Module 2	Marketing et vente
Module 3	Organisation d'entreprise
Module 4	Gestion des collaborateurs
Module 5	Finances

Examens de modules

Les dates des examens de modules seront indiquées sur le planning des cours.

Examen professionnel

Octobre 2025

Cours préparatoire pratique

Un cours pratique pour la préparation à l'examen professionnel est proposé en supplément de nos cours théoriques. Ces frais complémentaires ne sont pas inclus dans les frais de formation indiqués ci-dessous. Veuillez-vous adresser à Hotel & Gastro Union, Lausanne au 021 616 27 07.

4.2 Tarifs

Frais de cours, inclus matériel	CHF	6'000.00	**
Examens de module	CHF	600.00	
Frais de cours pris en considération	CHF	6'600.00	
Examen professionnel	CHF	2'400.00	env. *
Frais totaux sans subventions	CHF	9'000.00	
év. contributions de la Confédération ¹	- CHF	3'300.00	
év. contributions de la CCNT ²	- CHF	2'640.00	
Tarifs après subvention fédérale sans CCNT¹	CHF	5'700.00	
Tarifs après subvention fédérale avec CCNT²	CHF	660.00	

*Les frais de l'examen professionnel sont pris en charge par la CCNT.

Se référer aux informations quant au financement en page 4.

**Montant facturé en deux fois.

Les frais de repas, de logement, du cours pratique ainsi que les frais de répétition des examens ne sont pas inclus.

4.3 Lieux de cours

GastroVaud, Avenue Général-Guisan 48a, 1009 Pully
Hôtel Ibis Lausanne-Crissier, Chemin de l'Esparcette 4, 1023 Crissier
En ligne (via Zoom)
Sous réserve de modification

¹ A condition de résider en Suisse et de participer à l'examen professionnel.

² A condition de travailler dans une entreprise obligatoirement soumise à la CCNT au moment de l'inscription. Vous trouverez de plus amples informations sur le site suivant : <http://formation-incluse.ch>

5 Responsable du secteur hôtelier-intendance avec brevet fédéral

5.1 Dates des cours préparatoires et des examens

37 jours de cours, en semaine de 08h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

Début de la formation Novembre 2024

Module A	Gestion des collaborateurs, utilisation des techniques d'autogestion et de communication
Module B	Commercialisation d'offres et de prestations de services
Module C	Utilisation des instruments financiers
Module D	Conception de la gestion d'entreprise
Module E	Planification et organisation du processus de nettoyage, ainsi que création d'espaces conviviaux
Module F	Planification et organisation du processus de l'entretien des textiles
Module G	Conception et organisation d'offres de restauration et de prestations de services

Examens de modules

Les dates des examens de modules seront indiquées sur le planning des cours.

Examen professionnel

Septembre 2025 / Inscription et organisation : www.examen-schweiz.ch.

Cours préparatoire pratique

Un cours pratique pour la préparation à l'examen professionnel est proposé en supplément de nos cours théoriques. Ces frais complémentaires ne sont pas inclus dans les frais de formation indiqués ci-dessous. Veuillez-vous adresser à Hotel & Gastro Union, Lausanne au 021 616 27 07.

5.2 Tarifs

Frais de cours, inclus matériel	CHF	6'800.00	**
Examens de module	CHF	840.00	
Frais de cours pris en considération	CHF	7'640.00	
Examen professionnel	CHF	1'625.00	env. *
Frais totaux sans subventions	CHF	9'265.00	
év. contributions de la Confédération ¹	- CHF	3'820.00	
év. contributions de la CCNT ²	- CHF	3'056.00	
Tarifs après subvention fédérale sans CCNT¹	CHF	5'445.00	
Tarifs après subvention fédérale avec CCNT²	CHF	765.00	

*Les frais de l'examen professionnel sont pris en charge par la CCNT.

Se référer aux informations quant au financement en page 4.

**Montant facturé en trois fois.

Les frais de repas, de logement, du cours pratique ainsi que les frais de répétition des examens ne sont pas inclus.

5.3 Lieux de cours

GastroVaud, Avenue Général-Guisan 48a, 1009 Pully

Hôtel Ibis Lausanne-Crissier, Chemin de l'Esparcette 4, 1023 Crissier

En ligne (via Zoom)

Sous réserve de modification

¹ A condition de résider en Suisse et de participer à l'examen professionnel.

² A condition de travailler dans une entreprise obligatoirement soumise à la CCNT au moment de l'inscription. Vous trouverez de plus amples informations sur le site suivant : <http://formation-incluse.ch>

6 Cuisinière / Cuisinier en diététique avec brevet fédéral

Prérequis : Cuisinière / Cuisinier CFC

6.1 Dates des cours préparatoires et des examens

34 jours de cours, en semaine de 08h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

Début de la formation Février 2024

Module 1	Régimes alimentaires basés sur les besoins
Module 2	Organisation opérationnelle

Examens de modules

Les dates des examens de modules seront indiquées sur le planning des cours.

Examen professionnel

Automne 2025

6.2 Tarifs

Frais de cours, inclus matériel	CHF	6'800.00	**
Examens de module	CHF	320.00	
Frais de cours pris en considération	CHF	7'120.00	
Examen professionnel	CHF	2'000.00	env. *
Frais totaux sans subventions	CHF	9'120.00	
év. contributions de la Confédération ¹	- CHF	3'560.00	
év. contributions de la CCNT ²	- CHF	2'848.00	
Tarifs après subvention fédérale sans CCNT¹	CHF	5'560.00	
Tarifs après subvention fédérale avec CCNT²	CHF	712.00	

*Les frais de l'examen professionnel sont pris en charge par la CCNT.

Se référer aux informations quant au financement en page 4.

**Montant facturé en deux fois.

Les frais de repas, de logement, du cours pratique ainsi que les frais de répétition des examens ne sont pas inclus.

6.3 Lieux de cours

GastroVaud, Avenue Général-Guisan 48a, 1009 Pully
Hôtel Ibis Lausanne-Crissier, Chemin de l'Esparcette 4, 1023 Crissier
En ligne (via Zoom)
Sous réserve de modification

¹ A condition de résider en Suisse et de participer à l'examen professionnel.

² A condition de travailler dans une entreprise obligatoirement soumise à la CCNT au moment de l'inscription. Vous trouverez de plus amples informations sur le site suivant : <http://formation-incluse.ch>

7 Passerelle : Cuisinière / Cuisinier en diététique avec brevet fédéral

Prérequis : Cuisinière en diététique / Cuisinier en diététique CFC

7.1 Dates des cours préparatoires et des examens

5 jours de cours, en semaine de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

Début de la formation août 2024

Examens de modules

Aucun examen de module n'est nécessaire pour les titulaires d'un CFC de Cuisinière en diététique / Cuisinier en diététique

Examen professionnel

Les titulaires du certificat fédéral de capacité de Cuisinière en diététique / Cuisinier en diététique et qui remplissent les conditions de l'article 3.31, peuvent passer un examen réduit jusqu'au 31 décembre 2026. L'examen réduit porte sur les épreuves 3 et 4 conformément au chiffre 5.11 du règlement d'examen. Les autres dispositions du règlement d'examen s'appliquent par analogie.

7.2 Tarifs

Frais de cours, inclus matériel	CHF	1'150.00	**
Examen professionnel	CHF	950.00	env. *
Frais totaux sans subventions	CHF	2'100.00	
év. contributions de la Confédération ¹	- CHF	575.00	
év. contributions de la CCNT ²	- CHF	460.00	
Tarifs après subvention fédérale sans CCNT¹	CHF	1'525.00	
Tarifs après subvention fédérale avec CCNT²	CHF	115.00	

*Les frais de l'examen professionnel sont pris en charge par la CCNT.
Se référer aux informations quant au financement en page 4.

**Montant facturé en deux fois.

Les frais de repas, de logement, du cours pratique ainsi que les frais de répétition des examens ne sont pas inclus.

7.3 Lieux de cours

GastroVaud, Avenue Général-Guisan 48a, 1009 Pully
Hôtel Ibis Lausanne-Crissier, Chemin de l'Esparcette 4, 1023 Crissier
En ligne (via Zoom)
Sous réserve de modification

¹ A condition de résider en Suisse et de participer à l'examen professionnel.

² A condition de travailler dans une entreprise obligatoirement soumise à la CCNT au moment de l'inscription. Vous trouverez de plus amples informations sur le site suivant : <http://formation-incluse.ch>

8 Formation raccourcie : Cuisinière / Cuisinier en diététique avec brevet fédéral

Prérequis : Cheffe cuisinière / Chef cuisinier avec brevet fédéral ou Cheffe de cuisine / Chef de cuisine avec diplôme fédéral

8.1 Dates des cours préparatoires et des examens

28 jours de cours, en semaine de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

Début de la formation à définir

Module 1 Régimes alimentaires basés sur les besoins
Module 2 Dispense

Examens de modules

Les dates des examens de modules seront indiquées sur le planning des cours.

Examen professionnel

Les titulaires du brevet fédéral de Cheffe cuisinière / Chef cuisinier ou un diplôme fédéral de Cheffe de cuisine / Chef de cuisine et qui remplissent les conditions de l'article 3.31, peuvent passer un examen réduit. L'examen réduit porte sur les épreuves 2, 3 et 4 conformément au chiffre 5.11 du règlement d'examen.

8.2 Tarifs

Frais de cours, inclus matériel	CHF	6'300.00	**
Examens de module	CHF	160.00	
Frais de cours pris en considération	CHF	6'460.00	
Examen professionnel	CHF	1'250.00	env. *
Frais totaux sans subventions	CHF	7'710.00	
év. contributions de la Confédération ¹	- CHF	3'230.00	
év. contributions de la CCNT ²	- CHF	2'584.00	
Tarifs après subvention fédérale sans CCNT¹	CHF	4'480.00	
Tarifs après subvention fédérale avec CCNT²	CHF	646.00	

*Les frais de l'examen professionnel sont pris en charge par la CCNT.
Se référer aux informations quant au financement en page 4.

**Montant facturé en deux fois.

Les frais de repas, de logement, du cours pratique ainsi que les frais de répétition des examens ne sont pas inclus.

8.3 Lieux de cours

GastroVaud, Avenue Général-Guisan 48a, 1009 Pully
Hôtel Ibis Lausanne-Crissier, Chemin de l'Esparcette 4, 1023 Crissier
En ligne (via Zoom)
Sous réserve de modification

¹ A condition de résider en Suisse et de participer à l'examen professionnel.

² A condition de travailler dans une entreprise obligatoirement soumise à la CCNT au moment de l'inscription. Vous trouverez de plus amples informations sur le site suivant : <http://formation-incluse.ch>

9 Chef de réception avec brevet fédéral

9.1 Dates des cours préparatoires et des examens

31 jours de cours, en semaine de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

Début de la formation et lieu des cours à déterminer

Module 1	Réception et administration
Module 2	Marketing et vente (Niveau II)
Module 3	Organisation d'entreprise
Module 4	Gestion des collaborateurs
Module 5	Finances (Niveau II)

Modules de base obligatoires pour candidat sans CFC Employé-e de commerce

Module de base 6	Marketing et vente (Niveau I)
Module de base 7	Finance (Niveau I)

Frais des modules de base	CHF	1'360.00
Examens de module	CHF	240.00
Frais de cours pris en considération	CHF	1'600.00
év. contributions de la Confédération ¹	- CHF	800.00
év. contributions de la CCNT ²	- CHF	640.00
Tarifs après subventions sans CCNT¹	CHF	800.00
Tarifs après subventions avec CCNT²	CHF	80.00

Examens de modules

Les dates des examens de modules seront indiquées sur le planning des cours.

Examen professionnel

Les dates sont publiées six mois avant les examens finaux.

6.2 Tarifs

Frais de cours, inclus matériel	CHF	6'000.00	**
Examens de module	CHF	600.00	
Frais de cours pris en considération	CHF	6'600.00	
Examen professionnel	CHF	1'400.00	env. *
Frais totaux sans subventions	CHF	8'000.00	
év. contributions de la Confédération ¹	- CHF	3'300.00	
év. contributions de la CCNT ²	- CHF	2'640.00	
Tarifs après subvention fédérale sans CCNT¹	CHF	4'700.00	
Tarifs après subvention fédérale avec CCNT²	CHF	660.00	

*Les frais de l'examen professionnel sont pris en charge par la CCNT.

Se référer aux informations quant au financement en page 4.

**Montant facturé en deux fois.

Les frais de repas, de logement, du cours pratique ainsi que les frais de répétition des examens ne sont pas inclus.

¹ A condition de résider en Suisse et de participer à l'examen professionnel.

² A condition de travailler dans une entreprise obligatoirement soumise à la CCNT au moment de l'inscription. Vous trouverez de plus amples informations sur le site suivant : <http://formation-incluse.ch>

10 Cheffe / Chef de cuisine avec diplôme fédéral

10.1 Dates des cours préparatoires et des examens

41 jours de cours, en semaine bloc de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

Début de la formation à déterminer

Module 1	Gestion de la cuisine
Module 2	Marketing et vente
Module 3	Organisation d'entreprise
Module 4	Gestion des collaborateurs
Module 5	Finances
Module 6	Economie et droit

Examens de modules

Les dates des examens de modules seront indiquées sur le planning des cours.

Examen professionnel supérieur

Novembre/décembre 2025

10.2 Tarifs

Frais de cours, inclus matériel	CHF	9'920.00	**
Examens de module	CHF	780.00	
Frais de cours pris en considération	CHF	10'700.00	
Examen professionnel	CHF	1'700.00	env. *
Frais totaux sans subventions	CHF	12'400.00	
év. contributions de la Confédération ¹	- CHF	5'530.00	
év. contributions de la CCNT ²	- CHF	4'280.00	
Tarifs après subvention fédérale sans CCNT¹	CHF	7'050.00	
Tarifs après subvention fédérale avec CCNT²	CHF	890.00	

*Les frais de l'examen professionnel sont pris en charge par la CCNT.

Se référer aux informations quant au financement en page 4.

**Montant facturé en deux fois.

Les frais de repas, de logement, du cours pratique ainsi que les frais de répétition des examens ne sont pas inclus.

10.3 Lieux de cours

GastroVaud, Avenue Général-Guisan 48a, 1009 Pully

Hôtel Ibis Lausanne-Crissier, Chemin de l'Esparcette 4, 1023 Crissier, En ligne (via Zoom)

Sous réserve de modification

¹ A condition de résider en Suisse et de participer à l'examen professionnel.

² A condition de travailler dans une entreprise obligatoirement soumise à la CCNT au moment de l'inscription. Vous trouverez de plus amples informations sur le site suivant : <http://formation-incluse.ch>

11 Cheffe / Chef de la restauration avec diplôme fédéral

11.1 Dates des cours préparatoires et des examens

41 jours de cours, en semaine de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00.

Début de la formation A déterminer

Module 1	Restauration
Module 2	Marketing et vente
Module 3	Organisation d'entreprise
Module 4	Gestion des collaborateurs
Module 5	Finances
Module 6	Economie et droit

Examens de modules

Les dates des examens de modules seront indiquées sur le planning des cours.

Examen professionnel supérieur

Les dates sont publiées six mois avant les examens finaux.

11.2 Tarifs

Frais de cours, inclus matériel	CHF	9'920.00	**
Examens de module	CHF	780.00	
Frais de cours pris en considération	CHF	10'700.00	
Examen professionnel	CHF	1'700.00	env. *
Frais totaux sans subventions	CHF	12'400.00	
év. contributions de la Confédération ¹	- CHF	5'350.00	
év. contributions de la CCNT ²	- CHF	4'280.00	
Tarifs après subvention fédérale sans CCNT¹	CHF	7'050.00	
Tarifs après subvention fédérale avec CCNT²	CHF	890.00	

*Les frais de l'examen professionnel sont pris en charge par la CCNT.

Se référer aux informations quant au financement en page 4.

**Montant facturé en deux fois.

Les frais de repas, de logement, du cours pratique ainsi que les frais de répétition des examens ne sont pas inclus.

11.3 Lieux de cours

GastroVaud, Avenue Général-Guisan 48a, 1009 Pully

Hôtel Ibis Lausanne-Crissier, Chemin de l'Esparcette 4, 1023 Crissier, En ligne (via Zoom)

Sous réserve de modification

¹ A condition de résider en Suisse et de participer à l'examen professionnel.

² A condition de travailler dans une entreprise obligatoirement soumise à la CCNT au moment de l'inscription. Vous trouverez de plus amples informations sur le site suivant : <http://formation-incluse.ch>

12 Cheffe / Chef du secteur hôtelier-intendance avec diplôme fédéral

12.1 Dates des cours préparatoires et des examens

41 jours de cours, en semaine de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

Début de la formation A déterminer

Module 1	Hôtelier-intendance
Module 2	Marketing et vente
Module 3	Organisation d'entreprise
Module 4	Direction des collaborateurs
Module 5	Finances
Module 6	Economie et droit

Examens de modules

Les dates des examens de modules seront indiquées sur le planning des cours.

Examen professionnel supérieur

Les dates sont publiées six mois avant les examens finaux.

12.2 Tarifs

Frais de cours, inclus matériel	CHF	9'920.00	**
Examens de module	CHF	780.00	
Frais de cours pris en considération	CHF	10'700.00	
Examen professionnel	CHF	1'700.00	env. *
Frais totaux sans subventions	CHF	12'400.00	
év. contributions de la Confédération ¹	- CHF	5'350.00	
év. contributions de la CCNT ²	- CHF	4'280.00	
Tarifs après subvention fédérale sans CCNT¹	CHF	7'050.00	
Tarifs après subvention fédérale avec CCNT²	CHF	890.00	

*Les frais de l'examen professionnel sont pris en charge par la CCNT.
Se référer aux informations quant au financement en page 4.

**Montant facturé en deux fois.

Les frais de repas, de logement, du cours pratique ainsi que les frais de répétition des examens ne sont pas inclus.

12.3 Lieux de cours

GastroVaud, Avenue Général-Guisan 48a, 1009 Pully
Hôtel Ibis Lausanne-Crissier, Chemin de l'Esparcette 4, 1023 Crissier, En ligne (via Zoom)
Sous réserve de modification

¹ A condition de résider en Suisse et de participer à l'examen professionnel.

² A condition de travailler dans une entreprise obligatoirement soumise à la CCNT au moment de l'inscription. Vous trouverez de plus amples informations sur le site suivant : <http://formation-incluse.ch>

13 Cheffe / Chef de la restauration collective avec diplôme fédéral

13.1 Dates des cours préparatoires et des examens

41 jours de cours, en semaine de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

Début de la formation A déterminer

Module 1	Restauration collective
Module 2	Marketing et vente
Module 3	Organisation d'entreprise
Module 4	Gestion des collaborateurs
Module 5	Finances
Module 6	Economie et droit

Examens de modules

Les dates des examens de modules seront indiquées sur le planning des cours.

Examen professionnel supérieur

Les dates sont publiées six mois avant les examens finaux.

13.2 Tarifs

Frais de cours, inclus matériel	CHF	9'920.00	**
Examens de module	CHF	780.00	
Frais de cours pris en considération	CHF	10'700.00	
Examen professionnel	CHF	1'700.00	env. *
Frais totaux sans subventions	CHF	12'400.00	
év. contributions de la Confédération ¹	- CHF	5'530.00	
év. contributions de la CCNT ²	- CHF	4'280.00	
Tarifs après subvention fédérale sans CCNT¹	CHF	7'050.00	
Tarifs après subvention fédérale avec CCNT²	CHF	890.00	

*Les frais de l'examen professionnel sont pris en charge par la CCNT.

Se référer aux informations quant au financement en page 4.

**Montant facturé en deux fois.

Les frais de repas, de logement, du cours pratique ainsi que les frais de répétition des examens ne sont pas inclus.

13.3 Lieux de cours

GastroVaud, Avenue Général-Guisan 48a, 1009 Pully
Hôtel Ibis Lausanne-Crissier, Chemin de l'Esparcette 4, 1023 Crissier, En ligne (via Zoom)
Sous réserve de modification

¹ A condition de résider en Suisse et de participer à l'examen professionnel.

² A condition de travailler dans une entreprise obligatoirement soumise à la CCNT au moment de l'inscription. Vous trouverez de plus amples informations sur le site suivant : <http://formation-incluse.ch>

14 Renseignements et conseils

Vous êtes intéressé par une nouvelle étape de carrière ? Nous vous conseillons volontiers dans le cadre d'un entretien téléphonique.

Conseils et administration au 021 804 85 34 ou 021 804 35 31

15 Frais de la formation

Les coûts actuels sont indiqués dans ce programme ou sur notre site Internet www.hotelgastro.ch.

16 Horaires des cours

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 selon le planning.

17 Repas et logement

Les frais de repas et de logement ne sont pas compris dans les frais de la formation.

18 Autres lieux de cours

Nous nous réservons le droit d'organiser certains jours de cours dans d'autres établissements.

19 Annulation

Nous vous remercions de prendre connaissance des conditions d'annulation indiquées sur notre formulaire d'inscription.

20 Inscription

Les inscriptions se font par courrier postal à l'aide du formulaire d'inscription accompagné de tous les documents utiles.

Hotel & Gastro formation Suisse

Formation professionnelle supérieure

Nouvelle adresse dès le 01.01.2024 :

Avenue Général-Guisan 48a

1009 Pully

Téléphone +41 (0)21 804 85 34

Fax +41 (0)21 804 85 38

fps@hotelgastro.ch

www.hotelgastro.ch